



ATTESTATION

Je soussigné Gérard LIOT, Maire de la commune d 'AUSSAC-VADALLE, atteste que Madame DIENON Pamela née le 01 novembre 1981 à Poitiers (86), actuellement en CDI pour la commune d'Aussac-Vadalle, à raison de 9,03 heures hebdomadaires va faire l'objet d'un arrêté de stagiairisation à compter du 01 octobre 2025 pour occuper un emploi d'adjoint technique à raison de 31,04 heures hebdomadaires.

Les tâches nouvelles à exécuter par Madame DIENON Pamela concerteront la restauration scolaire et la surveillance des élèves à la pause méridienne, le ménage et l'animation quotidienne de la Résidence Senior.

A AUSSAC-VADALLE, le 24 juillet 2025

Le Maire,

Gérard LIOT

